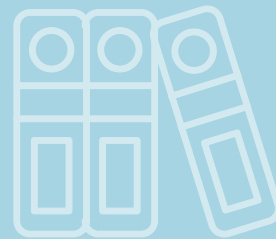


# SUR LA MÊME THÉMATIQUE

PRÉVENTION ET SAUVEGARDE DES CRÉANCES



## L'ENGAGEMENT DU DIRIGEANT ET LES CONSÉQUENCES DE SON IRRÉGULARITÉ



7h



Sur demande

### PUBLIC VISÉ

Tout public.

### OBJECTIFS

- Mettre en place un contrat de financement ou une garantie avec le bon signataire en respectant son formalisme,
- Mesurer les conséquences pratiques d'une irrégularité sur le financement ou sa garantie.

### ANIMATION

**Sabine HUTTLINGER :**  
Avocate à la Cour, ancien chef de service juridique d'une société financière.

## LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DU DIRIGEANT EN PROCÉDURE COLLECTIVE



7h



Sur demande

### PUBLIC VISÉ

Collaborateurs de services contentieux et précontentieux. Autres collaborateurs indirectement concernés par les procédures amiables ou contentieuses des clients.

### OBJECTIFS

Repérer les étapes clés de la phase amiable ou de la procédure collective qui vont permettre de déclencher la responsabilité du dirigeant.

### ANIMATION

**Sabine HUTTLINGER :**  
Avocate à la Cour, ancien chef de service juridique d'une société financière.